

REGARDS SUR LES SÉQUENCES SEMI-FIGÉES : L'EXEMPLE DE « MON DIEU »

Françoise HAMMER
Universität Karlsruhe

RÉSUMÉ

En vue d'une catégorisation fonctionnelle des phraséologismes communicationnels, l'article confronte dans un examen empirique la formule interjective « Mon Dieu » avec des pragmatèmes et autres Actes de Langage Stéréotypés (ALS) susceptibles d'emplois similaires. L'examen des similitudes et divergences des lexies étudiées fait apparaître leur complémentarité dans la progression discursive. L'intégration de l'analyse phraséologique à celle de l'élaboration du discours semble ouvrir la voie à des catégorisations plus différenciées, tout au moins d'un point de vue didactique et traductologique.

ABSTRACT

The aim of the paper is to contribute to a functional description of pragmatic phrase classes and their contribution to language processing by a contrastive analysis of interjections such as « Mon Dieu » and other phraseological units such as so-called Actes de Langages Stéréotypés (stereotyped language acts). It can be shown that similarities and differences depend on complementary functions. The comparison between discourse markers as to their participation in language processing may thus contribute to a useful differentiation at least for didactics and translatology.

1. INTRODUCTION

« Les énoncés les plus courants et les plus anodins font partie de ceux dont il est le plus difficile de rendre compte en linguistique », écrivent Fléchon *et al.* (2012 : 81) dans leur analyse des phrasèmes pragmatiques et des pragmatèmes dont ils cherchent à déterminer les statuts et les fonctions. À partir de l'idée qu'une confrontation des phraséologismes pragmatiques à d'autres catégories de lexies non-référentielles du discours (Métrich *et al.* 1996-2002) puisse contribuer à une description plus précise de leur nature et de leur emploi, l'analyse empirique porte sur l'examen contrastif de la

formule interjective (FI), une catégorie de marqueurs généralement en marge du champ d'investigation phraséologique, représentée de manière exemplaire par « Mon Dieu », et de phrasèmes pragmatiques susceptibles de lui être substitués ou associés, *pragmatèmes* (Fléchon *et al.* 2012, Blanco 2015, Mel'čuk 2013) et *actes de langage stéréotypés* (Kauffer 2013a, 2013b). Dans une perspective praxématique, l'analyse interroge les similitudes et divergences fonctionnelles de « Mon Dieu » et des entités précitées du point de vue de leur contribution respective à l'élaboration du sens, un paramètre qui intéresse non seulement d'un point de vue didactique et traductologique, mais implique aussi un autre regard sur la classification phraséologique et le concept même de phraséologie. Après avoir cerné le cadre de l'analyse, l'étude empirique examine les convergences et les divergences des lexies contrastées et tente de mettre en lumière quelques critères discriminatoires pour une catégorisation fonctionnelle.

2. PHRASÈMES PRAGMATIQUES ET INTERJECTIONS

Le tournant pragmatique et les études du figement (Gross 1996, Mejri 2008, 2010) ont conduit à l'intégration au domaine phraséologique d'unités jusque-là exclues ou considérées comme périphériques (Gläser 1986), car ne réunissant pas les trois critères définitoires du phrasème : polylexicalité, figement et idomaticité. Ces phrasèmes dits *pragmatiques* (*pragmatisch markierte Phraseologismen* ou *pragmatische Phraseologismen* (Burger *et al.* 1982 : 41 et 110) sont des préconstruits langagiers plus ou moins idiomatisés dont la contribution majeure au message est d'ordre communicationnel et plus particulièrement conversationnel.

Es sind Phraseologismen, deren Funktion vor allem pragmatischer Natur ist, das heißt – grob gesagt – dass sie eine wichtige Funktion in der sprachlichen Kommunikation und ganz besonders in Gesprächen haben. (Kauffer 2013b)

Cet élargissement implique une réorganisation des classifications traditionnelles des phrasèmes et une délimitation de la notion de phrasème pragmatique. On distingue globalement, selon que la

fonction essentielle [...] [de ces lexies] est de réagir de façon stéréotypique dans une situation d'interaction sociale [ou ... qu']elles ont des fonctions communicationnelles variées dans le cadre de l'organisation des dialogues mais aussi de la [...] mise en place des relations entre les partenaires de la communication (Kauffer 2013a),

deux types de phrasèmes pragmatiques, des *formules de routine* « Routineformeln » (Coulmas 1981) ou « pragmatèmes » (Fléchon 2012, Mel'čuk 2015, Blanco 2015), monofonctionnelles et liées à des situations sociales spécifiques comme « sincères condoléances » ou « à ta santé » et des *formules conversationnelles* « Gesprächsformeln » (Hyvärinen 2011) généralement multifonctionnelles.

Les *pragmatèmes* sont, selon Blanco (2015 : 18), des « énoncés autonomes » phraséologiques ou lexématiques « restreints dans leur signifié par la situation de communication ». « Même s'ils sont schématiquement compositionnels, ils présentent des signifiés beaucoup plus précis que ceux qui sont déductibles des seules formules utilisées » (Blanco 2015 : 18). Les pragmatèmes se caractérisent donc par leur autonomie syntaxique et le fait que leur signification phraséologique diverge de leur signification compositionnelle ou régulière. « Notons, écrit Blanco, qu'un pragmatème peut correspondre à une interjection (*Minute !*) ou à un énoncé [...] mais ce ne sont que des cas particuliers de pragmatèmes ». Les formules interjectives comme « Mon Dieu », même si elles ne sont que des « cas particuliers », forment ainsi une catégorie de pragmatèmes au même titre que l'inscription « Danger de mort » sur un pylône haute tension en raison de leur autonomie syntaxique et de leur valeur sémantique situationnelle restreinte.

Les concepts d'« énoncé autonome » et de « situation de communication » qui définissent le *pragmatème* sur un plan linguistique et extralinguistique, prêtent à discussion vu le nombre de situations communicationnelles à délimiter et d'énoncés autonomes pouvant être inclus dans la catégorie : proverbes, jurons, insultes, etc. Les exemples de pragmatèmes cités par Blanco (2015) : « Bravo » ou « Ta gueule » sont certes des entités autonomes, sans lien syntaxique avec le reste de la phrase, mais sont-ils pour autant des *énoncés* et limités à une *situation de communication spécifique* comme « sortie de secours » ou « meilleure santé » ? Fléchon *et al.* (2013) distinguent, eux, trois types de pragmatèmes, les *pragmatèmes clichés*, *lexématiques* et *locutionnels*. Les pragmatèmes sont définis ici aussi comme des lexies dont l'usage est pragmatiquement contraint et « que le locuteur sélectionne en bloc pour répondre à un but de communication associé à une situation d'énonciation spécifique », le caractère d'énoncé situationnel demeurant ainsi définitoire. La formule interjective « Mon Dieu » entrerait selon cette classification dans la catégorie des *pragmatèmes locutionnels*, son emploi pragmatique (« Mon Dieu, Monsieur, que dites-vous ? ») divergeant de son emploi compositionnel comme invocation à la divinité (« Mon Dieu, faites que ... »), si elle répondait au critère situationnel spécifique des pragmatèmes.

Afin de mieux cerner les différences de statut et d'emploi de phrasèmes pragmatiques, Kauffer (2013a, b) propose, dans la perspective de Searle, de fonder la classification de ces entités volages, susceptibles d'alterner statut phraséologique et compositionnel, non plus sur la situation d'emploi extralinguistique, mais sur le type d'acte conversationnel accompli. Son interrogation se limite d'un point de vue pragmatique à un groupe de phrasèmes pragmatiques polylexicaux constituant comme les pragmatèmes des énoncés autonomes : les *actes de langage stéréotypés* (ALS) qu'il définit comme suit :

C'est une sorte d'acte de langage qui a une force illocutoire indéniable car il ne sert pas seulement à dire mais à réaliser quelque chose. Au-delà de son contenu propositionnel, un ALS sert en général aussi à modifier la communication dans laquelle il est impliqué ou à exprimer une attitude ou un sentiment qui change d'une certaine façon les rapports existants entre le locuteur et son interlocuteur. L'ALS constitue habituellement une réaction à un procès ou à un énoncé mais il peut aussi avoir pour fonction de faire réagir l'interlocuteur. (Kauffer 2013a)

Il s'agit donc d'entités polylexicales ayant en commun avec les *pragmatèmes clichés* de prendre une signification tantôt compositionnelle tantôt phraséologique et, idiomatées, de constituer des énoncés autonomes qui remplissent « une fonction essentiellement pragmatique », comme la formule « c'est le bouquet » citée en exemple (Kauffer 2013a). Pour rendre compte de la bipolarité fonctionnelle des pragmatèmes et ALS on parlera de lexies *semi-figées* par extension à la terminologie de Lamiroy et Klein (2005). Du fait de sa bipolarité et de ses emplois essentiellement communicationnels, « Mon Dieu » se rapproche des ALS. Le point d'ancrage de l'analyse n'étant plus ici la situation d'emploi mais le type d'activité langagière accompli : interdiction, félicitation, etc., la distinction entre phrasème situationnel (ou pragmatème) et communicationnel se trouve relativisée. Une catégorisation des ALS comme sous-groupe de pragmatèmes polylexicaux sur la base de leur valeur d'énoncé pourrait être envisagée ; elle exclurait toutefois la formule interjective « Mon Dieu » à laquelle il semble difficile d'attribuer le statut d'énoncé. Les catégorisations phraséologiques s'avèrent hétérogènes.

L'extension de l'examen des lexies à leur contribution à l'élaboration du sens présente une voie discriminatoire généralement négligée. Dans le cadre de la recherche praxématique de l'énonciation, on considère que la construction du sens avance (Bres 1998 : 22-23) par étapes successives du *liminaire* à l'*achevé* en passant par l'*inachevé*, un stade intermédiaire qui pourrait correspondre à celui des « énoncés autonomes » et des préconstruits formulaires semi-figés qui s'implantent dans le cours de l'énonciation avant la concrétisation du dire en une phrase syntaxiquement bien construite, le *liminaire* étant l'étape des interjections primaires. L'ordre d'intervention des différentes entités dans la progression de l'énoncé marque, dans cette hypothèse, l'évolution de la pensée, la place de chacune d'elles signalant son apport à la formulation du dire et permettant ainsi d'en préciser la fonction spécifique. Les *praxèmes* (ou phrasèmes pragmatiques) sont les « outils de production de sens conçue comme processus » dont l'*actualisation* (ou concrétisation verbale) est une

opération cognitive concrète, inscrite dans le temps opératif de penser en actes de langage, par laquelle le sujet parlant [...] parcourt l'espace qui sépare l'intention de dire du dire lui-même [...]. (Bres 1998 : 22)

La formulation se rapproche ainsi, par approximations successives, des normes syntaxiques usuelles. La réplique de Madame Jourdain (*Le Bourgeois gentilhomme*, Acte V, scène 1) en fournit un exemple :

- (1) Ah mon Dieu ! Miséricorde ! Qu'est-ce que c'est donc que cela ? Quelle figure ! Est-ce un momon que vous allez porter ; et est-il temps d'aller en masque ?

Les interjections « Mon Dieu » et « Miséricorde » (des invocations désémantisées) appartiennent à l'*inachevé*, la première marquant un étonnement plus ou moins spontané, la seconde y ajoutant une notion de crainte et d'appréhension formulée ensuite dans l'interrogation : « Est-ce un momon que vous allez porter [...] ? » après l'introduction conversationnelle « Qu'est-ce que c'est donc que cela ? ». L'examen contrastif des formules semi-figées selon leur ordre d'intervention sur l'axe syntaxique devrait permettre d'ajouter un paramètre discriminatoire à la catégorisation, tout au moins d'un point de vue pratique, de formules voisines d'emploi quel que soit leur statut.

Le corpus étudié se compose essentiellement d'exemples relevés dans le théâtre de Molière et de Feydeau, dont les pièces miment et amplifient les mécanismes conversationnels et dont les didascalies en précisent les fonctions pragmatiques. La fréquence de « Mon Dieu » en début d'intervention chez les deux auteurs est l'indice d'une fonction communicationnelle de l'interjection. Les textes de Molière sont les suivants : *L'avare*, *Dom Juan*, *Les précieuses ridicules* et *Le Bourgeois gentilhomme*, et ceux de Feydeau : *Tailleur pour dames*, *Un fil à la patte*, *La Dame de chez Maxim*, *La Duchesse des Folies-Bergères*, *Le Système Ribadier*, *Un fil à la patte*, *Le ruban* et *Notre futur*.

3. L'INTERJECTION

La formule interjective « Mon Dieu » fait partie de ces lexies « anodines » qui, comme tous les phrasèmes semi-figés, est difficile à catégoriser. « À défaut d'être bannie de la grammaire du français, écrit Buridant (2006 : 4), l'interjection peut n'y être aussi qu'un fourre-tout hétéroclite » qui rassemble onomatopées, appellatifs, exclamatifs, jurons, insultes et autres entités plus ou moins complexes, généralement exclamatives. Dans une première approche, Nübling (2001) différencie interjections « primaires », sortes de cris responsifs et interjections « secondaires », des formules mono- ou polylexicales résultant le plus souvent de processus de désémantisation (Olivier 2000). Faute de définition grammaticale précise, l'interjection est majoritairement décrite comme l'expression d'une forte réaction émotionnelle au même titre que le juron ou l'insulte qui en seraient les manifestations les plus violentes. Le *Trésor de la Langue Française informatisé* (TLFi) (<http://atilf.atilf.fr>) définit ainsi le juron comme une « interjection ou exclamation grossière ou familière qui traduit une vive réaction de colère,

dépit ou surprise ». La *Grammaire méthodique du français* (Riegel *et al.* 1994 : 462-463), dans le chapitre « Aux marges de la phrase » signale uniquement que « Les interjections peuvent représenter des mots ou des groupes de mots [...] appartenant par ailleurs à différentes classes grammaticales ». Dubois (1973 : 265) donne une définition syntactico-sémantique plus pertinente :

On appelle interjection un mot invariable, isolé, formant une phrase à lui seul, sans relations avec les autres propositions et exprimant une réaction affective vive,

reconnaissant aux formules interjectives le caractère discriminatoire de constituer une entité autonome, sans lien syntaxique avec le reste de la phrase. Il met ainsi en évidence la proximité syntaxique des interjections avec les phrasèmes semi-figés. Ameka (1992 : 101) parle de même de « little words » ou « non-words, which can constitute utterances by themselves » et Hennig (2016 : 107-112) de « fragmentarische Sätze ». La définition de Wilmet (1998 : 501) de « mot jeté entre deux », paraît la plus adéquate pour l'analyse fonctionnelle. Le terme de « mot » semble préférable à celui de « phrase » (cf. ci-dessous § 5). Elle permet de plus d'attribuer à la formule interjective un rôle charnière entre ce qui vient d'être dit ou perçu et ce qui va être énoncé, donc une fonction dans l'organisation de l'interaction que confirment indépendamment Caron-Pargue et Caron (2000 : 17) :

Si [...] celles-ci [les interjections] n'entretiennent aucune relation syntaxique avec les autres mots qui constituent leur environnement, elles n'en ont pas moins des relations très définies avec leur contexte : relations qui déterminent à la fois leurs conditions d'utilisation, et les effets de sens auxquels elles donnent lieu.

La fonction essentielle de la FI est donc de marquer la présence affective du locuteur dans une situation communicationnelle où il est amené à prendre une position, qu'elle soit vraie ou jouée. « Les sentiments et émotions qui constituent la signification des interjections sont des significations attestées beaucoup plus qu'exprimées » Ducrot (1972 : 19). La formule interjective peut ainsi se définir comme une entité langagière autonome, semi-figée, non référentielle, syntaxiquement indépendante du contexte linguistique auquel elle appartient et dont la fonction est de signaler la position affective du locuteur. Elle constitue une sorte de « parenthèse » (Perrin 2013) métadiscursive entre un avant (événementiel ou verbal) et un après constitué par une formulation verbale plus précise. La proximité évidente de la formule interjective « Mon Dieu » et des phrasèmes polylexicaux semi-figés autonomes pose la question de leurs relations dans les énoncés et de leur classification dans le champ des marqueurs discursifs.

4. CONVERGENCES ENTRE « MON DIEU » ET LES ACTES DE LANGAGE STÉRÉOTYPÉS

Du fait de son caractère réactif à un événement ou un acte langagier, de son statut d'entité autonome et de son idiomaticité, l'interjection secondaire plurilexicale présente de grandes similitudes avec les ALS. Leurs emplois discursifs peuvent converger. Les ALS comme « Ça alors » ou « Ma parole », les formules interjectives comme « Mon Dieu » ou les jurons comme « Nom de Dieu » semblent pouvoir remplir dans de nombreux contextes des fonctions voisines, ce qui pourrait inciter à les ranger dans une même catégorie d'entités verbales métadiscursives comme le montrent les exemples de substitution ci-dessous.

L'interjection « Mon Dieu » est issue d'un « processus délocutif [qui] part de l'apostrophe *Mon Dieu* rituelle dans une situation de prière [...] pour aboutir à l'interjection » (Olivier 2000 : 161). Comme le montre la réplique de Charlotte : « Mon Dieu ! Je ne sais si vous dites vrai » (*Dom Juan*, acte II, scène 2), la formule désémantisée n'est adressée ni à Dom Juan ni à Dieu. Elle signale uniquement le trouble de Charlotte. Des lexies comme : « Doux Jésus », « Bonne Mère », « Ciel », « Miséricorde », « Malheur » et « Catastrophe » classées parmi les interjections par Olivier (2000) parce que procédant de désémantisation, sont également fonctionnellement proches des ALS.

La formule « Mon Dieu » qui, contrairement aux pragmatèmes, n'est pas situationnellement contrainte, sert de support à l'expression d'une palette de réactions allant de l'effroi à la joie, de la crainte à l'espoir, de l'approbation à la résignation. Les exemples qui suivent donnent un aperçu des sentiments exprimés et mettent clairement en évidence que la valeur sémantique souvent attribuée à la formule, est en fait une projection du contexte communicationnel et linguistique où elle s'inscrit, signalé en marge des textes par des didascalies (en italique dans les exemples) et dans le texte en partie déjà par la structure syntaxique de l'énoncé postposé :

– Peur, étonnement ou surprise (phrase interrogative) :

(2a) Madame Petypon *affolée* [...] : Ah ! mon Dieu ! qu'est-ce-qu'il a ?
Docteur, vite ! (*La dame de chez Maxim*, acte I, scène 6)

(2b) Petypon, *brusquement, se laissant tomber sur le canapé* : Mon Dieu ! Est-ce que je serais somnambule ? (*La dame de chez Maxim*, acte I, scène 4)

(2c) Madame Petypon, *sursautant, sans comprendre* : Ah ! Mon Dieu que me dites-vous là ! (*La dame de chez Maxim*, acte I, scène 3)

– Espoir, souhait, regret ou résignation (phrase exclamative, l'espoir étant marqué par *pourvu*, le regret par *pourtant* ou *mais*) :

(3a) Madame Petypon : Pourvu que ça ne te reprenne pas, mon Dieu !
(*La dame de chez Maxim*, acte I, scène 13)

- (3b) Petypon *à part* : [...] Mon Dieu, pourvu qu'il ne gaffe pas ! [...]
(*La dame de chez Maxim*, acte I, scène 13)
- (3c) Petypon [...] : Mon Dieu ! Je ne peux pourtant pas la laisser dans cet état pendant mon absence ! (*La dame de chez Maxim*, acte I, scène 24)
- (3d) Petypon [...] : Oh ! mon Dieu, mais c'est l'engrenage ! (Prenant son parti de la chose.) (*La dame de chez Maxim*, acte I, scène 11)
- Joie, satisfaction, admiration [phrase exclamative] :
- (4a) Frosine : Montrez-moi votre main. Ah, mon dieu ! Quelle ligne de vie !
(*L'avare*, acte II, scène 5)
- (4b) Frosine : Ah, mon dieu ! Que vous vous portez bien ! Et que vous avez là un vrai visage de santé ! (*L'avare*, acte II, scène 5)
- (4c) Charlotte : Ah ! Mon quieu, qu'il est genti. (*Dom Juan*, acte II, scène 1)
- (4d) Petypon : Mon Dieu, messieurs, j'avoue que [...]
(*La dame de chez Maxim*, acte I, scène 21)
- (5a) Charlotte : Mon Dieu ! Je ne sais si vous dites vrai, ou non.
(*Dom Juan*, acte II, scène 2)
- (5b) Madame Pernelle : Mon Dieu, le plus souvent l'apparence déçoit : il ne faut pas toujours juger sur ce qu'on voit. (*Le Tartuffe*, acte IV, scène 4)
- (5c) Mongigourt, *avec une importance jouée* : Mon Dieu, madame, en général pour cette sorte d'indisposition, on préconise l'ammoniaque.
(*La dame de chez Maxim*, acte I, scène 3)
- (5d) Cléante : Mon dieu ! Mon père, vous n'avez pas lieu de vous plaindre, et l'on sait que vous avez assez de bien. (*L'avare*, acte I, scène 4)

Il n'est donc pas surprenant que dans de nombreuses situations d'énonciation « Mon Dieu » et les jurons désémantisés puissent alterner avec des ALS exprimant la surprise : « ça alors », « c'est pas vrai » ou « ma parole », « c'est pas possible », le regret : « manque de chance » ou « pour un coup », la joie : « c'est pas vrai », l'atténuation : « c'est pas pour dire », la résignation ou un constat négatif : « c'est tout vu », « les carottes sont cuites », voire « purée » selon le registre stylistique. Pour illustration, quelques exemples de substitution de « Mon Dieu » par un ALS (entre parenthèses) et par un juron (entre crochets) dans les exemples précités :

- (6) Madame Petypon *affolée* [...] Ah ! mon Dieu ! qu'est-ce-qu'il a ? (ma parole, c'est pas vrai) [Nom de bleu, ciel] → (2a)
- Petypon, *brusquement, se laissant tomber sur le canapé* : Mon Dieu ! Est-ce que je serais somnambule ? (ça alors, me voilà bien) [bon sang, bonne mère] → (2b)

Petypon [...] : Mon Dieu ! Je ne peux pourtant pas la laisser dans cet état pendant mon absence ! (c'est le bouquet, purée) [Doux Jésus, catastrophe] → (3c)

Frosine : Montrez-moi votre main. Ah, mon Dieu ! Quelle ligne de vie ! (c'est pas possible !, Les bras m'en tombent !) [fichtre, morbleu] → (4a)

Frosine : Ah, mon dieu ! Que vous vous portez bien ! Et que vous avez là un vrai visage de santé ! (dites donc, ça alors) [bon sang, parbleu] → (4b)

Madame Pernelle : Mon Dieu, le plus souvent l'apparence déçoit : (à dire vrai, c'est comme ça) → (5b)

Mongigourt : Mon Dieu, madame, en général pour cette sorte d'indisposition, on préconise l'ammoniaque. (voyez-vous, pour tout dire) → (5c)

Derrière des similitudes d'emploi essentiellement expressif, ces substitutions laissent déjà transparaître des divergences. « Mon Dieu », sémantiquement plus vague, peut intervenir dans un plus grand nombre de contextes que les ALS dont la valeur sémantique plus précise limite les emplois contextuels. Les jurons par contre ne peuvent guère marquer l'évaluation ou le constat comme le montre l'absence de substitution des deux derniers exemples.

5. DIVERGENCES ENTRE « MON DIEU » ET LES ACTES DE LANGAGE STÉRÉOTYPÉS

La cooccurrence de « Mon Dieu » et d'un ALS dans un même énoncé est toutefois l'indice majeur de divergences statutaires et fonctionnelles dans l'élaboration de l'énoncé.

Si la FI constitue, comme un ALS, une parenthèse sans lien avec son environnement syntaxique, il paraît difficile de la considérer comme un *énoncé autonome* ou un *mot-phrase* du fait que sa signification pragmatique dépend essentiellement de son environnement comme l'ont montré les exemples précités. Les ALS peuvent certes intervenir dans des contextes similaires, mais la fonction pragmatique de chacun est plus précise et du fait d'une désémantisation moins avancée, leur emploi limité à un nombre d'actes langagiers plus spécifique. « La belle affaire », « ma parole » ou « c'est le bouquet » ne s'emploient pas indifféremment dans le même contexte. Leur emploi à la place de « Mon Dieu » dépend de la visée argumentative que le locuteur veut immédiatement imprimer à son énonciation. Les ALS, comme les clichés, se laissent paraphraser hors contexte. Inversement, l'interjection « Mon Dieu », sémantiquement vague, fait partie de ces entités « qui fonctionnent comme des énoncés automatiques servant à ponctuer le discours oral surtout. Une de leur propriété est qu'elles ne prennent leur sens qu'à l'intérieur du contexte dans lequel elles sont

énoncées » (Lamiroy 2010 : 196) et ne se laissent paraphraser en dehors de leur contexte d'énonciation.

Une des questions les plus complexes concernant le sens d'une expression figée a trait à la manière dont on rend compte des composantes pragmatiques qui interviennent de façon incontournable dans le sens d'une expression : en effet celui-ci peut être indissociable de son énonciation,

fait remarquer Lamiroy (2010 : 110-112).

Le flou sémantique de la formule « Mon Dieu » présente pour le locuteur l'avantage de pouvoir prendre la parole dans l'interaction sans devoir immédiatement déclarer sa position (d'où sa présence fréquente en début de réplique) et ainsi de pouvoir intervenir dans un plus grand nombre de situations qu'un ALS mais avec un plus faible degré d'information. La substitution de l'ALS « la belle affaire ! » (dans le sens de *peu m'importe*) par « Mon Dieu » dans « Il souffrira ? La belle affaire ! Tout le monde souffre. » (cité par Kauffer 2013a) traduit une implication moins forte du locuteur qui se préserve la possibilité de préciser ou de modifier la visée de son intervention. Contrairement à l'ALS, défini comme ayant « une force illocutoire indéniable car il ne sert pas seulement à dire mais à réaliser quelque chose » Kauffer (2013a), la formule interjective « Mon Dieu », bien qu'issue d'une invocation, n'indique donc pas un comportement *allocutif* mais essentiellement *élocutif* (Charaudeau 1983) dans la mesure où « le locuteur s'énonce par une prise de position appréciative » mais où « le destinataire n'est pas explicitement sollicité comme dans un comportement allocutif ». La décision de prendre position du locuteur est annoncée mais elle n'est pas clairement adressée (contrairement à la formule blasphématoire). Elle peut ainsi servir de support à une sorte de monologue intérieur permettant au locuteur de préserver la face. La FI signale une réaction émotionnelle qui a certes une fonction discursive mais qui n'est pas directement appellative. De ce fait elle ne se substitue généralement pas à des ALS qui ponctuent des actes d'approbation, de menace ou de refus.

La cooccurrence dans un même contexte d'une FI et d'un pragmatème semi-figé indique, malgré le recoupement pragmatique partiel de l'emploi des formules, une divergence dans leur contribution fonctionnelle au discours, expressive pour la première et appellative pour la seconde, comme le montrent quelques exemples construits à partir de répliques précitées :

- (7) Madame Petypon *affolée* [...] : Ah ! Mon Dieu !, *Ma parole* ! Qu'est-ce qu'il a ? → (2a)

Petypon, *brusquement, se laissant tomber sur le canapé* : Mon Dieu ! *Ça alors* !, *me voilà bien* Est-ce que je serais somnambule ? → (2b)

Frosine : Montrez-moi votre main. Ah, mon Dieu !, *Les bras m'en tombent* ! Quelle ligne de vie ! → (4a)

Madame Pernelle : Mon Dieu, *à dire vrai, c'est comme ça*, le plus souvent l'apparence déçoit : → (5b)

Mongigourt : Mon Dieu, *Voyez-vous*, madame, en général pour cette sorte d'indisposition, on préconise l'ammoniaque. → (5c)

6. PROGRESSION DISCURSIVE

Les répliques chez Feydeau (Hammer 2011) présentent majoritairement l'ordre suivant : interjection primaire → FI (*Mon Dieu*) → ALS → phrase bien formée, la présence conjointe des trois premiers actes discursifs étant facultative. Elles traduisent un cheminement de la communication discursive qui progresse de l'expression du ressenti au message adressé, anticipatoire à « l'extériorisation du dire », telle que le conçoit la praxématique.

Le sens est l'aboutissement de procès complexes, le résultat d'un travail [...] qui implique une modélisation du dire entre le temps de l'à-dire, ou temps de programmation des unités linguistiques et le temps du dit, c'est-à-dire de sa réalisation concrète. Elle sous-entend l'ancrage spatial et temporel du sujet dans son discours, son travail de production du sens avec ses tâtonnements, ses retards, ratages et reprises avant l'extériorisation du dire. (Barberis *et al.* 1989 : 9-47)

Dans une perspective dynamique de l'élaboration de la pensée « Mon Dieu » marque, après le cri responsif de l'interjection primaire, une première étape expressive de l'*inachevé* qu'un phrasème pragmatique autonome (pragmatème ou ALS), sémantiquement plus précis, adresse ensuite sous forme d'énoncé formulaire avant que le message ne soit ajusté aux normes sémantico-syntaxiques et à la visée communicative de l'intervention. La formule interjective et l'acte de langage stéréotypé peuvent être ainsi considérés comme deux étapes intermédiaires du stade de l'*inachevé* dans la production du sens, la première étant essentiellement élocutive, la seconde allocutive, les formules caractérisant deux processus différents et successifs de la démarche énonciative. Elles jouent ainsi un rôle complémentaire dans l'énonciation et sont compatibles dans un même énoncé. Leur cooccurrence dépend de l'intention du locuteur de marquer plus ou moins ouvertement sa position dans l'interaction. Le champ opérationnel des préconstruits semi-figés confrontés se déploie donc entre la réaction première et la formulation standardisée d'un message qu'ils servent à annoncer par étapes successives.

7. RÉFLEXIONS CONCLUSIVES

La confrontation exemplaire de l'interjection « Mon Dieu » avec des ALS met en évidence les difficultés d'une typologisation phraséologique cohérente des formules polylexicales semi-figées et justifie l'extension du cadre d'analyse à celui de l'élaboration du sens. Elle met en lumière les relations complémentaires de ces lexies. Il apparaît ainsi que la formule

interjective « Mon Dieu » marque une intervention subjective essentiellement « élocutive » alors que celle des pragmatèmes ou des ALS est appellative et explicitement adressée. La distinction proposée par Perrin (2013) entre marqueurs discursifs *monologiques* et *dialogiques* se voit ainsi confortée, les formules interjectives ne présentant pas de structure interrogative comme peuvent en avoir des ALS tels que « ça ne va pas la tête ? » ou « Eh bien dis-donc ? ». Formules interjectives et marqueurs semi-figés semblent ainsi servir deux fonctions langagières différentes qui jalonnent les étapes de l'élaboration du sens dans la phase de l'*inachevé*. La formule interjective sémantiquement floue assume une fonction essentiellement expressive tandis que le phrasème pragmatique qui suit, un énoncé formulaire, remplit une fonction appellative et introduit le message syntaxiquement bien formé dont il signale la visée argumentative. L'extension de l'analyse phraséologique à l'examen d'un plus grand nombre de marqueurs discursifs du point de vue de leur contribution respective à l'élaboration du sens (Paillard 2011 : 156) devrait ainsi contribuer à une meilleure approche, au moins didactique et traductologique, de l'emploi des marqueurs qui modalisent le discours. Cette première ébauche fournit quelques pistes de recherche pour une catégorisation fonctionnelle des lexies autonomes semi-figées encore à conforter. La pertinence discriminatoire du critère phraséologique semble devoir être reconsidérée dans le cadre d'une analyse des processus communicationnels.

BIBLIOGRAPHIE

- AMEKA F. (1992). Interjections : the universal yet neglected part of speech. *Journal of Pragmatics* 18, 101-118.
- BARBÉRIS J.-M., BRES J., GARDES-MADRAY F. (1989). La praxématique. *Études littéraires* 21, 29-47.
- BLANCO X. (2015). Les pragmatèmes : définition, typologie et traitement lexicographique. *Verbum* (revue de l'Institut des langues étrangères de l'Université de Vilnius) 4, 17-25.
- BRES J. (1998). Brève introduction à la praxématique. *L'information grammaticale* 77, n° 1, 22-23.
- BURGER H., BUHOFER A., SIALM A. (1982). *Handbuch der Phraseologie*. Berlin : De Gruyter.
- BURIDANT C. (2006). L'interjection : jeux et enjeux. *Langages* 161, 3-10.
- CARON-PARGUE J., CARON J. (2000). Les interjections comme marqueurs du fonctionnement cognitif. *Cahiers de praxématique* 34, 51-76.
- CHARAUDEAU P. (1983). *Langage et discours. Éléments de sémiolinguistique*. Paris : Hachette.

- DUBOIS J. (éd.) (1973). *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse.
- DUCROT O. (1972). *Dire et ne pas dire*. Paris : Hermann.
- FLÉCHON G., FRASSI P., POLGUÈRE A. (2012). Les pragmatèmes ont-ils un charme indéfinissable ? In : P. Ligas, P. Frassi (éds), *Lexiques, identités, cultures*. Verone : QuiEdit, 81-104. <hal-00864863>
- GLÄSER R. (1986). *Phraseologie der englischen Sprache*. Tübingen : Niemeyer.
- GROSS G. (1996). *Les expressions figées en français*. Paris : Ophrys.
- HAMMER F. (2011). Les marginaux discursifs invitent au théâtre. La séquence interjective dans les comédies de Feydeau. In : P. Schäfer, C. Schowalter (éds), *In mediam linguam*. Landau : Verlag Empirische Pädagogik, 283-299.
- HYVÄRINEN I. (2011). Zur Abgrenzung und Typologie pragmatischer Phraseologismen – Forschungsüberblick und offene Fragen. In : I. Hyvärinen, A. Liimatainen (éds), *Beiträge zur pragmatischen Phraseologie*. Frankfurt : Peter Lang, 9-45.
- KAUFFER M. (2013a). Le figement des « actes de langage stéréotypés » en français et en allemand. *Pratiques* 159-160, 42-54. <halshs-00947080>
- KAUFFER M. (2013b). Phraseologismen und stereotype Sprechakte im Deutschen und Französischen. *Linguistik online* 62, Nr. 5, 119-138.
- LAMIROY B. (éd.) (2010). *Les expressions verbales figées de la francophonie*. Paris : Ophrys.
- LAMIROY B., KLEIN J-R. (2005). Le problème central du figement est le semi-figement. In : A. Balibar-Mrabti, C. Vaguer (éds), *Le semi-figement*. Nanterre : Université Paris X, 267-305.
- MEJRI S. (2008). La place du figement dans la description des langues. In : P. Blumenthal, S. Mejri (éds), *Les séquences figées entre langue et discours*. Stuttgart : Franz Steiner, 117-130.
- MEJRI S. (2010). Structuration sémantique des séquences figées. In : P. Blumenthal, S. Mejri (éds), *Les configurations du sens*. Stuttgart : Franz Steiner, 59-72.
- MEL'ČUK I. (2013). Tout ce que nous voulions savoir sur les phrasèmes mais... *Cahiers de lexicologie* 102, 129-149.
- MÉTRICH R., FAUCHER E., COURDIER G. (1996-2002). Les invariables difficiles. *Dictionnaire allemand-français des particules, connecteurs et interjections et autres mots de la communication*. Nancy : Bibliothèque des nouveaux cahiers d'allemand, tomes 1-4.
- NÜBLING D. (2001). Von *Oh mein Jesus !* zu *Oje !* Der Interjektionalisierungspfad von der sekundären zur primären Interjektion. *Deutsche Sprache* 1/01, 20-44.
- OLIVIER C. (2000). L'interjection *Mon Dieu* : variabilité sémantique et situations de discours. *Cahiers de pragmatique* 34, 161-189.
- PAILLARD D. (2011). Marqueurs discursifs et scène énonciative. In : S. Hancil (éd.), *Les connecteurs discursifs*. Rouen : PUR, 3-39.
- PERRIN L. (2013). Les formules monologiques et dialogiques de l'énonciation. In : L. Dufaye, L. Gournay (éds), *Benveniste après un demi-siècle. Regards sur l'énonciation aujourd'hui*. Paris : Ophrys, 182-206.

- RIEGEL M. PELLAT J.-C., RIOUL R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- WILMET M. (1998). *Grammaire critique du français*. Louvain-la-Neuve : Hachette-Duculot.